

LE DROIT À L'IVG EN FRANCE : UNE LIBERTÉ TOUJOURS FRAGILE QU'EN EST-IL DANS LE MONDE ?

AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE
MONTPELLIER



ABORTO LEGAL
PARA NO MORIR

La légalisation de l'avortement en France date de 1975. Depuis, des avancées dans la prise en charge ont été obtenues mais leur mise en place reste insuffisante et le principe même de ce droit est sans cesse remis en question.

En France, bien qu'inscrit dans la loi, le droit à l'avortement reste une liberté fragile : des discours remettant en cause ce droit sont récurrents et des difficultés d'accès persistent. L'avortement n'est pas toujours « légitime » et est encore stigmatisé !

Et dans le monde ?

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 À 20H

DR NATHALIE DUPAGNE - PORT GENTIL, GABON

Gynécologue Fondatrice de l'ONG 3S : Sensibilisation Santé Sexualité

MYLÈNE BYA - GABON

Présidente de 3S, sage Femme et coordinatrice des SMI de la région de Port gentil

KATY TRISCA - GABON

Sage Femme à 3S et présidente de l'association de Sages d femmes de Port Gentil

DR ITOU SANDRINE - LIBREVILLE, GABON

Pharmacienne Présidente ONG Ibogaïne

AFOUSSATOU BALOGOUN - LIBREVILLE, GABON

Biologiste vice présidente Ibogaïne

ASMA EL MEHDI - MAROC

Professeur de littérature, membre association IPDF : Initiative pour les Droits des Femmes à Fes

MARIE SALOME ZOUNGRANA - BURKINA FASO

Présidente du Réseau National des Associations oeuvrant pour la Santé de la Reproduction les Droits et le Genre

GERSANDE MARCEAU

Sage femme et militante au Planning34

Image AFP



Seulement 36% de la population mondiale vit dans un pays où l'avortement, pratiqué à la demande de la femme, est autorisé. Autre chiffre qui fait particulièrement froid dans le dos 47 000 femmes décèdent chaque année des suites d'un avortement illégal, soit une femme toutes les 9 minutes. Parmi celles qui en réchappent, beaucoup devront vivre avec des séquelles, et pour d'autres c'est l'incarcération qui les attend.

L'avortement est une liberté et un droit humain fondamental qu'il faut continuer à défendre et toutes les femmes, dans tous les pays, devraient décider en toute autonomie, quand avoir ou ne pas avoir d'enfant.

A l'occasion de la journée mondiale pour le droit à l'avortement le Planning Familial 34 donne la parole à ses partenaires du Sud au Maroc, Burkina Faso, Tchad et Gabon.

Le Planning Familial

